

# Championnat Départemental de Haute-Saône - 2009 / 2010

---

## Règlement

### ARTICLE 1 (Date) :

Les Championnats Départementaux de Haute-Saône 2009/2010 se déroulent le Samedi 03 Octobre 2009.

### ARTICLE 2 (Formations) :

La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié en Haute-Saône. Les joueurs de nationalité étrangère sont autorisés.

La compétition se déroule en individuel scratch.

2 catégories sont définies : Dames et Hommes.

### ARTICLE 3 (Lieux) :

La compétition se déroulera au COMTOIS BESANCON

### ARTICLE 4 (Procédure d'engagement) :

Les engagements seront réalisés auprès du Secrétaire du club ASPSAV BOWLING, unique club haut-saônois, qui les transmettra à la ligue régionale de Franche-Comté.

La date limite de retour des engagements par le Secrétaire du Club transmettra à la ligue régionale de Franche-Comté est fixée au Jeudi 01 Octobre 2009.

### ARTICLE 5 (Qualifications) :

Les qualifications se déroulent sur 6 parties, en 2 séries consécutives de 3 parties, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

### ARTICLE 6 (Qualifications) :

Le nombre de participants qualifiés pour les finales est calculé selon le tableau suivant:

|              |   |   |   |        |         |         |
|--------------|---|---|---|--------|---------|---------|
| Participants | 1 | 2 | 3 | 4 à 10 | 11 à 15 | 16 à 20 |
| Qualifiés    | 1 | 2 | 3 | 4      | 8       | 12      |

En cas d'égalité, c'est la meilleure dernière ligne réalisée qui définit la qualification. En cas de nouvelle égalité, c'est l'avant-dernière ligne qui définit la qualification, et ainsi de suite.

### ARTICLE 7 (Finale) :

Chaque participant qualifié en finale effectue deux séries supplémentaires consécutives de 2 parties, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

Les titres de Champions Départementaux sont attribués par classement sur les totaux de quilles scratch réalisés à l'issue des 10 parties jouées par chaque participant.

En cas d'égalité, les vainqueurs seront ex-æquo.

### **ARTICLE 8 (Homologation) :**

La compétition est homologuée en tournoi. La ligue régionale de Franche-Comté se réserve le droit de modifier le règlement en cas de nécessité.

### **ARTICLE 9 (Tarif) :**

L'engagement est fixé à 27,00 € par participant incluant le prix des 6 parties des qualifications. Le coût des parties de finale est pris en charge par la ligue régionale de Franche-Comté.

Retour des engagements par les Présidents de Club auprès du Comité Régional : Jeudi 01 Octobre 2009 maximum

---

### **Lieu et horaire**

|                                                                |
|----------------------------------------------------------------|
| Bowling COMTOIS BESANCON                                       |
| Qualifications Dames et Hommes : Samedi 03 Octobre 2009 à 9h00 |